

**SYNDICAT MIXTE INTERDEPARTEMENTAL DU  
PARC D'ACTIVITES DE LA CROISIERE EN LIMOUSIN**

-----

**Procès-verbal de la réunion du Comité Syndical en date du 19 février 2020 - 18 heures 15**

L'an deux mille vingt, le dix-neuf janvier à dix-huit heures quinze, le Comité Syndical du Parc d'Activités de la Croisière s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de St Maurice la Souterraine (23), sur la convocation et sous la présidence de M. DRIEUX.

Étaient présents : Mme Berger, M. De La Salle, Mme Dévérines, Ms Guibert, Jouanny, Lachaise, Mme Saillard, Ms Baraud, Dubois, Germanaud, Mondamert, Puygrenier, Mme Beissat, Ms Burille, Chaput, Decoursier, Dufour, Mmes Escure, Gulyas, Jammot, Ms Lecornec, Muguay, Philippon, Lagrange.

Étaient excusés : Ms Barrière, Faury, Mme Imbert, Jarry, Méricout, Vincey, Audousset, Dumignard, Mazeirat

Étaient absents : Ms Allain, Guillemain, Magnin, Peyronnet, Mmes Caboche, Dédet, Ms Delafont, Lejeune, Piarraud.

Le Président adresse ses vœux à tous les délégués avec l'espoir de voir se concrétiser de très nombreux projets d'implantations sur le Parc d'activités dans les prochaines années.

Le Président remercie la commune de Saint Maurice La Souterraine et M. Lagrange Maire d'accueillir le Comité syndical, remercie les délégués présents, ouvre la séance du Comité et fait lecture des excusés.

Il rappelle qu'une information par mail de la date du Comité a été adressé le 14 janvier. La convocation avec l'ordre du jour, le rapport de présentation ainsi que le compte rendu du Comité du 19 décembre 2019 ont été adressé le 22 janvier.

**Désignation du secrétaire de séance :**

Monsieur Michel Germanaud délégué de la Communauté de Communes Gartempe St Pardoux est désigné secrétaire de séance.

**Adoption de l'ordre du jour & du procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 29 janvier 2020 :**

L'ordre du jour est le suivant :

- désignation du secrétaire de séance,
- adoption de l'ordre du jour & du procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 29 janvier 2020,
- Vote des comptes financiers
- Questions diverses (projets et dossiers en cours).

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal du Comité du 29 janvier 2020, adressé le 17 février, est adopté à l'unanimité.

## **Votes des comptes financiers :**

Le projet de comptes financiers a été adressé avec la convocation.

Le Président rappelle que les budgets qui vont être proposés aux votes sont fidèles aux orientations budgétaires présentées au Comité du 29 janvier 2020.

## **Budget principal :**

### **Compte de gestion** (conforme au compte administratif)

Le Président précise que les résultats du compte administratif 2019 sont conformes aux résultats de la comptabilité publique en conséquence le compte de gestion est voté à l'unanimité par le Comité Syndical.

### **Compte administratif 2019**

M. le Président présente le compte administratif 2019 du budget principal.

Monsieur Burille 1<sup>er</sup> Vice-Président procède au vote. Le compte administratif 2019 du Budget principal n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

### **Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 du budget principal :**

Le Comité Syndical,  
Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2019,  
Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,  
Considérant les éléments suivants :

#### **POUR MEMOIRE**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté : : **+ 97 568.06 euros**  
Résultat d'investissement antérieur reporté : **+ 848.39 euros**

#### **SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019**

- Solde d'exécution de l'exercice : - **680.43 euros**  
- Solde d'exécution cumulé : **+ 167.96 euros**

#### **RESTES A REALISER AU 31/12/2019**

- Dépenses d'investissement : 0.00 euros  
- Recettes d'investissement : 0.00 euros

**Solde = + 167.96 euros**

#### **BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019**

Rappel du solde d'exécution cumulé : **+ 167.96 euros**  
Rappel du solde des restes à réaliser : **0.00 euros**

**Besoin de financement total : 0.00 €**

Reprise du résultat d'investissement = + 167.96 euros à reprendre au compte 001 du budget principal 2020

#### RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

- Résultat de l'exercice : -12 623.85 euros
- Résultat antérieur : + 97 568.06 euros

**Total à affecter : + 84 944.21 euros**

Il est proposé au Comité Syndical de décider d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

#### **AFFECTATION :**

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| 1) Couverture du besoin de financement de la section d'Investissement.<br>(crédits du compte 1068 sur B.P. 2020) | <b>0.00 euros</b>        |
| 2) Affectation complémentaire en « réserves »<br>(crédit du compte 1068 sur B.P. 2020)                           | <b>0.00 euros</b>        |
| 3) Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter au B.P. 2020 ligne 002<br>(report à nouveau créditeur)        | <b>+ 84 944.21 euros</b> |

#### Budget primitif 2020

Monsieur le Président présente par chapitres le budget primitif du budget principal qui s'équilibre à hauteur de 230 000 € en fonctionnement et 600 € en investissement.

Après avoir procédé au vote, monsieur le Président déclare le budget primitif 2020 du budget principal adopté à l'unanimité par le Comité Syndical.

#### **Budget Aménagement du Parc d'Activités (APA) :**

Compte de gestion (conforme au compte administratif)

Le Président précise que les résultats du compte administratif 2019 sont conformes aux résultats de la comptabilité publique en conséquence le compte de gestion est voté à l'unanimité par le Comité Syndical.

#### Compte administratif

M. le Président présente le compte administratif 2019 du budget APA.

Monsieur Burille 1<sup>er</sup> Vice-Président procède au vote. Le compte administratif 2019 du Budget APA n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

**Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 du budget annexe Aménagement du Parc d'Activités (APA) :**

Le Comité Syndical,  
Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2019,  
Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,  
Considérant les éléments suivants :

**POUR MEMOIRE**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté : : **+ 84 344.88 euros**

Résultat d'investissement antérieur reporté : - **16 690.62 euros**

**SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019**

- Solde d'exécution de l'exercice : **+ 147 682.03 euros**

- Solde d'exécution cumulé : **+ 130 991.41 euros**

**RESTES A REALISER AU 31/12/2019**

- Dépenses d'investissement : - 59 655.00 euros

- Recettes d'investissement : + 107 680.00 euros

Solde = - 48 025.00 euros

**BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019**

Rappel du solde d'exécution cumulé : **+ 130 991.41 euros**

Rappel du solde des restes à réaliser : **- 48 025.00 euros**

**Besoin de financement total : 0.00 €**

**Reprise du résultat d'investissement = + 130 991.41 euros** à reprendre au compte 001 du budget principal 2020

**RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER**

- Résultat de l'exercice : **+45 518.75 euros**

- Résultat antérieur : **+ 84 344.88 euros**

**Total à affecter : + 129 863.63 euros**

Il est proposé au Comité Syndical de décider d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

**AFFECTATION :**

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| 4) Couverture du besoin de financement de la section d'Investissement.<br>(crédits du compte 1068 sur B.P. 2020) | <b>0.00 euros</b>         |
| 5) Affectation complémentaire en « réserves »<br>(crédit du compte 1068 sur B.P. 2020)                           | <b>0.00 euros</b>         |
| 6) Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter au B.P. 2020 ligne 002<br>(report à nouveau créditeur)        | <b>+ 129 863.63 euros</b> |

## Budget primitif 2020

Monsieur le Président présente par chapitres le budget primitif du budget APA qui s'équilibre à hauteur de 277 000 € en fonctionnement et 483 000 € en investissement.

Après avoir procédé au vote, monsieur le Président déclare le budget primitif 2020 du budget APA adopté à l'unanimité par le Comité Syndical.

## **Budget EAU :**

### Compte de gestion (conforme au compte administratif)

Le Président précise que les résultats du compte administratif 2019 sont conformes aux résultats de la comptabilité publique en conséquence le compte de gestion est voté à l'unanimité par le Comité Syndical.

### Compte administratif

M. le Président présente le compte administratif 2019 du budget EAU.

Monsieur Burille 1<sup>er</sup> Vice-Président procède au vote. Le compte administratif 2019 du Budget EAU n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

### Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 du budget annexe EAU :

Le Comité Syndical,  
Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2019,  
Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,  
Considérant les éléments suivants :

#### POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté : : + 5 348.62 euros

Résultat d'investissement antérieur reporté : + 30 449.60 euros

#### SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019

- Solde d'exécution de l'exercice : + 3 056.94 euros

- Solde d'exécution cumulé : + 33 506.54 euros

#### RESTES A REALISER AU 31/12/2019

- Dépenses d'investissement : 0.00 euros

- Recettes d'investissement : 0.00 euros

Solde = 0.00 euros

#### BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019

Rappel du solde d'exécution cumulé : + 33 506.54 euros

Rappel du solde des restes à réaliser : 0.00 euros

**Besoin de financement total : 0.00 €**

**Reprise du résultat d'investissement = + 33 506.54 euros** à reprendre au compte 001 du budget principal 2020

**RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER**

- Résultat de l'exercice : - **2 769.67 euros**

- Résultat antérieur : + **5 348.62 euros**

**Total à affecter : + 2 578.95 euros**

Il est proposé au Comité Syndical de décider d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

**AFFECTATION :**

- |  |                         |
|--|-------------------------|
| 7) Couverture du besoin de financement de la section d'Investissement.<br>(crédits du compte 1068 sur B.P. 2020) | <b>0.00 euros</b>       |
| 8) Affectation complémentaire en « réserves »<br>(crédit du compte 1068 sur B.P. 2020)                           | <b>0.00 euros</b>       |
| 9) Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter au B.P. 2020 ligne 002<br>(report à nouveau créditeur)        | <b>+ 2 578.95 euros</b> |

**Budget primitif 2020**

Monsieur le Président présente par chapitres le budget primitif du budget EAU qui s'équilibre à hauteur de 12 000 € en fonctionnement et 37 200 € en investissement.

Après avoir procédé au vote, monsieur le Président déclare le budget primitif 2020 du budget EAU adopté à l'unanimité par le Comité Syndical.

**Budget ASSAINISSEMENT :**

**Compte de gestion** (conforme au compte administratif)

Le Président précise que les résultats du compte administratif 2019 sont conformes aux résultats de la comptabilité publique en conséquence le compte de gestion est voté à l'unanimité par le Comité Syndical.

**Compte administratif**

M. le Président présente le compte administratif 2018 du budget ASSAINISSEMENT.

Monsieur Burille 1<sup>er</sup> Vice-Président procède au vote. Le compte administratif 2019 du Budget ASSAINISSEMENT n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

**Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 du budget annexe ASSAINISSEMENT :**

Le Comité Syndical,  
Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2019,  
Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,  
Considérant les éléments suivants :

**POUR MEMOIRE**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté : : **+ 339.65 euros**

Résultat d'investissement antérieur reporté : **+ 57 526.55 euros**

**SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019**

- Solde d'exécution de l'exercice : **+ 4 473.91 euros**

- Solde d'exécution cumulé : **+ 62 000.46 euros**

**RESTES A REALISER AU 31/12/2019**

- Dépenses d'investissement : 0.00 euros

- Recettes d'investissement : 0.00 euros

Solde = 0.00 euros

**BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2019**

Rappel du solde d'exécution cumulé : **+ 62 000.46 euros**

Rappel du solde des restes à réaliser : **0.00 euros**

**Besoin de financement total : 0.00 €**

**Reprise du résultat d'investissement = + 62 000.46 euros** à reprendre au compte 001 du budget principal 2020

**RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER**

- Résultat de l'exercice : **+ 3.52 euros**

- Résultat antérieur : **+ 339.65 euros**

**Total à affecter : + 343.17 euros**

Il est proposé au Comité Syndical de décider d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

**AFFECTATION :**

10) Couverture du besoin de financement de la section d'Investissement.  
(crédits du compte 1068 sur B.P. 2020) **0.00 euros**

11) Affectation complémentaire en « réserves »  
(crédit du compte 1068 sur B.P. 2020) **0.00 euros**

12) Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter au B.P. 2020 ligne 002  
(report à nouveau créditeur) **+ 343.17 euros**

## **Budget primitif 2020**

Monsieur le Président présente par chapitres le budget primitif du budget ASSAINISSEMENT qui s'équilibre à hauteur de 12 600 € en fonctionnement et 67 100 € en investissement.

Après avoir procédé au vote, monsieur le Président déclare le budget primitif 2020 du budget ASSAINISSEMENT adopté à l'unanimité par le Comité Syndical.

Pierre Decoursier signale que la nouvelle réglementation comptable devrait interdire aux collectivités de subventionner les budgets Eau et Assainissement par le budget principal ce qui posera des problèmes. Cela sera à voir en temps utiles avec la Préfecture.

**Pour accord,  
Le secrétaire de séance,  
M. Michel Germanaud  
Délégué de la Communauté de Communes Gartempe St Pardoux**

